

N°1346

du 23
JUN 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

COOPERATION

Un an après

Les retombées palpables qui satisfont
le comité de suivi du Forum Togo-UE

P.3

DISTRIBUTION D'EAU

A Kara, Niamtougou, Baga, Dfalé, Kanté, Kéméri, Bassar et Guérin-Kouka

De nouveaux réservoirs modulaires mis
en service pour offrir de l'eau potable

P.3

POLITIQUE

Nouveau coronavirus, situation sociopolitique, violences et assassinats

Les Evêques du Togo en parlent encore

P.3

AGRICULTURE

Pour une clôture du Projet attendu à juin 2020

Bilan de fin de parcours du PASA

P.6

SECURITE

Renforcement de matériels d'intervention avec l'appui de la France

La gendarmerie nationale pourvue
pour des missions à haut risque

P.6

P.4

Lutte contre la Covid-19

LES PRÉFECTURES DRESSENT LEUR PREMIER BILAN



L'honorable Abirah Bonfoh, 1^{er} Questeur de l'Assemblée nationale

*Les cadres
du Grand
Bassar
toujours
aux aguets*

P.4

En lien avec le Coronavirus

- Après l'échelle préfectorale jusqu'ici considérée, le programme Novissi sera désormais cantonal si...
- L'ITRA partage avec les acteurs sur la fertilité des sols en temps de Covid-19, les résultats sur la cartographie des sols agricoles du Togo
- Une réouverture des frontières terrestres et aériennes en trois phases dans la Cedeao

Suivant la loi N° 2011-009 de la 12/05/2011 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés dans son article 54, il est demandé aux Systèmes de Financement Décentralisés de l'article 44 à publier leurs Etats financiers annuels. Le journal L'UNION publie à cet effet les Etats Financiers de la COCEC exercice 2019.



COOPERATIVE CHRETIENNE D'EPARGNE ET DE CREDIT (COCEC)

Assistance - Conseil - Microfinancement

Site web: www.cocectogo.org, E-mail: cocec@cocec.org / cocec2004@yahoo.fr
11 BP : 164 Tél. : 22 27 05 51/ 22 71 41 48 E-mail : cocec2004@yahoo.fr

Nos Agences : Tel : 70 42 96 80 / 98 42 24 73 Kanyikopé, Adamavo, Anfame, Attiegou, Kpogan, Bè-kpota, Agoè-Assiyéyé, Amadahomé

ETATS FINANCIERS COCEC: EXERCICE 2019

BILAN VERSION DEVELOPPEE						DIMF 2000		
Etat : TOGO		Etablissement : COCEC				(En Francs CFA)		
Date d'arrêté : 2019/12/31		D : AAO		F : 1/NT:1				
P : A	N.S. : TOG X/XX	M : 1						
Code poste	ACTIF	2019		2018	Code poste	PASSIF	2019	2018
		BRUT	AMT/PROV	NET			NET	NET
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 606 485 225	-	1 606 485 225	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	114 216 039	144 679 672
A10	VALEURS EN CAISSE	208 131 530	0	208 131 530	F1A	Comptes Ordinaires des Institutions Financières	0	0
A12	COMPTES ORDINAIRES CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	105 514 601	0	105 514 601	F2A	AUTRES COMPTES DE DEPOT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	0	0
A2A	AUTRES COMPTES DE DEPOTS CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 272 316 419	0	1 272 316 419	F3A	COMPTES D'EMPRUNTS ET AUTRES SOMMES DUES AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	114 067 552	144 679 672
A3A	COMPTES DE PRETS AUX INSTIT.FIN.	-	0	0	F55	RESSOURCES AFFECTEES	0	0
A60	Créances rattachées	20 522 675	0	20 522 675	F60	Dettes rattachées	148 487	0
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	3 695 149 706	143 586 336	3 551 563 370	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4 287 686 836	3 683 135 426
B2D	Crédits à court terme	1 006 046 328	0	1 006 046 328	G10	Comptes ordinaires	3 084 344 072	2 752 159 415
B30	Crédits à moyen terme	1 327 192 890	0	1 327 192 890	G15	Dépôts à terme reçus	81 702 868	38 473 750
B40	Crédits à long terme	458 218 288	0	458 218 288	G30	Autres dépôts de garanties reçus	1 107 123 548	886 487 985
B65	Créances rattachées	24 623 772	0	24 623 772	G60	Emprunts	0	0
B70	CREDITS EN SOUFFRANCE	879 068 428	143 586 336	735 482 092	G90	Dettes rattachées	14 516 348	6 014 276
	Crédits immobilisés	1 220 870	0	1 220 870	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	67 376 110	72 707 832
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	710 297 818	16 881 095	693 416 723	H40	Créditeurs divers	12 190 015	16 077 243
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	62 610 215	37 861 755	24 748 460	H6A	Comptes d'ordre et divers	55 186 095	56 630 589
B73	Crédits en souffrance de plus 12 mois à 24 mois au plus	104 939 525	88 843 486	16 096 039	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	1 329 708 967	1 126 693 452
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	325 996 363	-	325 996 363	L10	Subventions d'investissement	0	0
C10	Titres de placement	200 000 000	0	200 000 000				
C30	Comptes de stocks	6 607 765	0	6 607 765	L20	Fonds affectés	-	15 000 000
C40	Débiteurs divers	44 652 749	0	44 652 749	L27	Fonds de crédit	0	0
C6A	Comptes d'ordre et divers	74 735 849	0	74 735 849	L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 888 894	7 888 894
D01	VALEURS IMMOBILISEES	522 665 923	207 722 929	314 942 994	L41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUB.	0	0
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0
D15	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	6 243 655	0	6 243 655	L55	Réserves	766 232 058	604 705 373
D23	Immobilisations en cours	140 929 443	0	140 929 443	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations		
D30	IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	375 492 825	207 722 929	167 769 896	L60	Capital	379 519 000	352 562 500
D31	Incorporelles	13 793 000	12 730 500	1 062 500	L70	REPORT A NOUVEAU (+ ou -)	-	(10 155 292)
D36	Corporelles	361 699 825	194 992 429	166 707 396	L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	176 059 015	156 681 977
E90	TOTAL ACTIF	6 150 297 217	351 309 265	5 798 987 952	L90	TOTAL PASSIF	5 798 987 952	5 027 216 382

HORS BILAN VERSION DEVELOPPEE				DIMF 2000	
Etat : TOGO		Etablissement : COCEC		(En Francs CFA)	
Date d'arrêté : 2019/12/31		D : ACO		F : 1/NT:1 M : 1	
P : A		N.S. : TOG X/XX			
Code Poste	Libellés		Nets N		Net N-1
	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT				
N1A	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES		0		0
N1H	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERS		0		0
	ENGAGEMENT DE GARANTIE				
N2A	D'ordre des institutions financières		0		0
N2H	Reçus des institutions financières		0		0
	ENGAGEMENTS SUR TITRES				
N3A	Titres à livrer		0		0
N3E	Titres à recevoir		0		0
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES				
	OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT				
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		0		0
P1B	Devises achetées non encore reçues		0		0
P1C	Franç CFA vendus non encore livrés		0		0
P1D	Devises achetées non encore livrées		0		0
	PRETS OU EMPRUNTS EN DEVISES				
P1E	Devises prêtées non encore livrées		0		0
P1F	Devises empruntées non encores reçues		0		0
	OPERATIONS DE CHANGE A TERME				
P1G	Opérations de change à terme francs cfa à recevoir contre devises à livrer		0		0
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre FCFA à livrer		0		0
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		0		0
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		0		0
P1L	Report/déport non couru à recevoir		0		0
P1M	Report/déport non couru à payer		0		0
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		0		0
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		0		0
P1V	Ajustements devises hors bilan		0		0
	AUTRES ENGAGEMENTS				
Q1A	Engagement donnés		0		0
Q1B	Engagement reçus		0		0
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TITRES				
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles		24 685 465		20 095 166
Q1F	Comptes exigibles après encaissements		-24 685 465		-20 095 166
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		0		0

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPPEE				Etablissement : COCEC		DIMF 2000 (En Francs CFA)	
Etat : TOGO							
Date d'arrêté : 2019/12/31		D : AAO		F : 1/NT: 1			
P : A		N.S. : TOG X/XX		M : 1			
Code poste	CHARGES	2019	2018	Code poste	PRODUITS	2019	2018
R08	Charges sur opérations avec les institutions financières	8 078 196	11 495 101	V08	Produits sur opérations avec les institutions financières	90 301 005	72 505 112
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	8 078 196	11 495 101	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	4 822 751	3 878 840
R2Z	Commissions			V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts chez les institutions financières	77 376 518	61 045 332
R3A	Charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	60 965 731	47 707 641	V2A	Intérêts sur comptes de prêts aux institutions financières	0	0
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			V2T	Commissions	8 101 737	7 580 940
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients	-	-	V3A	Produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	601 052 687	517 064 407
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	622 309 765	530 366 777	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	453 185 117	411 247 266
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	60 043 927	59 202 742	V3R	Autres intérêts		
R6V	Charges sur prestations de services financiers	481 921	457 876	V3X	Commissions	147 867 570	105 817 141
R6W	Charges sur les moyens de paiement				MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
R6X	Autres charges sur prestations financières	-	576 950		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	691 353 692	589 569 519
	AUTRES CHARGES FINANCIERES	481 921	1 034 826	V6B	Gains sur opérations de change		
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	622 309 765	530 366 777	V6U	Produits sur prestations de services financiers		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	(481 921)	(1 034 826)		AUTRES CHARGES FINANCIERES	481 921	1 034 826
	PRODUITS FINANCIERS NET	621 827 844	529 331 951		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	Achat et variations de Stocks	25 386 545	24 312 760		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	481 921	1 034 826
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	776 650 895	685 599 210		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	365 887 814	333 391 491
S02	FRAIS DE PERSONNEL	370 802 547	303 016 981	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	214 762 969	183 393 675
S03	Salaires et traitements	316 213 440	260 416 953	W4G	Plus-values de cession	50 000	963 000
S04	Charges sociales	48 618 957	37 702 730	W4Q	Autres produits divers d'exploitation	213 512 969	179 866 398
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	5 970 150	4 897 298				
S1A	IMPOTS ET TAXES	6 694 061	4 628 979	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	135 799 197	147 811 097	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
S2B	Services extérieurs	39 843 595	31 920 518	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPÉRATIONS SUR CREANCES AMORTIES	151 124 845	149 997 816
S3A	Autres services extérieurs	61 838 525	57 238 171	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	128 458 544	125 661 247
S4A	Charges diverses d'exploitation	34 117 077	58 652 408	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATION	44 850 223	40 993 968	X6J	Récupération sur créances amorties	22 666 301	24 336 569
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	218 504 867	189 148 185	X80	Produits exceptionnels	918 731	2 215 216
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	143 586 336	128 458 544	X81	Profits sur exercices antérieurs	2 010 478	4 907 944
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif			L80	DEFICIT		
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges						
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	74 918 531	60 689 641				
T6L	Autres Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	-	-				
T80	Charges exceptionnelles	3 073 614	3 252 655				
T81	Pertes sur exercices antérieurs	9 474 798					
	CHARGES	884 111 700	773 402 193		PRODUITS	1 060 170 715	930 084 170
L80	EXCEDENT	176 059 015	156 681 977				
T84	TOTAL CHARGES	1 060 170 715	930 084 170	X84	TOTAL PRODUITS	1 060 170 715	930 084 170

Le Président du Conseil d'Administration



Pour ce qui concerne les informations relatives aux Etats Annexes, elles sont disponibles au Siège de la COCEC ou sur le site web www.cocectogo.org

Un an après

Les retombées palpables qui satisfont le comité de suivi du Forum Togo-UE

Late Pater

Communiqué de presse. Le Togo est résolument engagé dans un développement économique soutenu, équilibré, durable et inclusif afin de se placer dans la ligue des pays émergents à l'horizon 2030. La mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 a accéléré la transformation structurelle, l'industrialisation et la diversification de l'économie togolaise. Pour atteindre les buts et objectifs fixés par le PND, le gouvernement compte sur le secteur privé pour être le principal moteur de la croissance, afin de mobiliser des investissements dans les secteurs prioritaires du développement. L'amélioration du climat des affaires au Togo, identifiée comme un des facteurs de succès, a été illustrée ces derniers mois par ses bonnes performances dans le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale qui, en deux ans, a fait une progression de 59 places avec 40 places pour la seule année 2019 soit, les plus fortes progressions dans le monde en deux ans. Le pays fait figure de cas d'école en matière de conduite réussie des réformes et classé comme premier réformateur en Afrique et troisième meilleur réformateur au monde.

L'investissement est un catalyseur pour le développement économique et la croissance. Le Togo, en 2019, s'est hissé au premier rang des pays africains et le plus attractif d'investissement direct étranger (IDE) avec 11 projets Greenfield, devançant le Rwanda et le Sénégal. C'est dans ce contexte que s'est tenu, les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, le premier Forum Economique Togo - Union Européenne sous le thème «Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'Union Européenne». Premier du genre, le Forum TOGO-UE a été placé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. Cet événement de réseautage de haut niveau a été une plate-forme unique pour la mobilisation des investissements au Togo, incluant l'investissement domestique, l'investissement venant de la diaspora togolaise et des IDE. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets lancé en prélude au forum, 140 projets bancaables soumis par 126 promoteurs locaux en ligne avec les objectifs du PND ont été retenus dont 103 discutés lors des échanges B2B entre les entrepreneurs togolais et les investisseurs étrangers d'une part, et entre les investisseurs et les institutions publiques d'autre part. Hormis ce réseautage, des visites se sont poursuivies depuis lors. En effet, le nombre total de visites sur le site web du forum au lendemain du forum à ce jour, c'est-à-dire du 15 juin 2019 au 20 juin 2020, s'établit à 13 098. Ce site web est toujours actif.

En outre, au lendemain de ce forum, une stratégie de suivi composée d'un Comité stratégique (Co-



mité de pilotage) et deux Comités techniques (Comité technique secteur public et comité technique secteur privé) a été mise en place en vue d'accompagner les promoteurs de projets.

S'agissant du mécanisme du suivi des projets privés, il a consisté, dans un premier temps, à analyser les business plans, puis organiser des échanges avec les 97 promoteurs présents au forum. Ce qui a permis de baliser le terrain et de découvrir les forces et les faiblesses des projets qui, toutefois, pourront être réorientés.

Les retombées de ce forum restent réelles et palpables : une vingtaine de manifestations d'intérêt de la part des investisseurs internationaux pour les projets prioritaires du PND ; la signature d'un MOU de 5 milliards de FCFA en juillet 2019 entre le fonds d'investissement luxembourgeois Kara Investment Fund et le gouvernement togolais dans le secteur de l'agro-industrie ; la signature d'une convention avec le groupe Dangoté pour la construction d'une usine de production d'engrais phosphaté pour un investissement de 2 milliards de dollars et l'installation d'une usine de fabrication de ciment avec un investissement de 60 milliards de dollars ; l'organisation des rencontres entre les institutions financières sous régionales basées au Togo et certains promoteurs togolais de la diaspora ; le renforcement du partenariat entre le gouvernement et des institutions financières prêtes à accompagner les promoteurs de projets dont le coût est inférieur à 150 000 000 FCFA. A cet effet, un comité ad'hoc composé des différentes parties prenantes ainsi que des représentants de toutes les faïtières a été mis en place. Enfin, dans le cadre de la coopération multilatérale, certains promoteurs de projets ont également été sélectionnés par la BAD pour prendre part au rendez-vous international organisé par ladite institution en Afrique du Sud, en vue de leur permettre de vendre leurs projets.

A ce jour, certains projets sont déjà passés à l'étape de mise en œuvre, d'autres ont soit signé des MOU ou sont en négociation avec des partenaires financiers et fonds d'investissements, et d'autres encore sont toujours à la recherche d'un partenaire ou d'un organisme de financement.

Les résultats du suivi font ressortir qu'à la date du 17 juin 2020 : 10 projets dont le coût global s'établit à **15 647 493 892 FCFA (9 23 889 303,65 euros)** sont à l'étape de mise en œuvre ; 18 projets évalués à **320 475 660 104 FCFA soit 489 275 816,95 euros** sont des projets soit d'extension, ou ayant bouclé

une partie des financements ou en discussions avancées avec les partenaires étrangers et donc sont en attente de financements complémentaires ; enfin, un des promoteurs des projets, le projet le plus couteux (soit plus de 520 milliards de FCFA : 45% du coût global) nous a notifié avoir signé un MOU avec un partenaire rencontré lors du Forum.

En vue de poursuivre l'accompagnement des autres promoteurs de projets, le gouvernement avec l'appui de l'UE, se prépare à lancer le recrutement de 15 cabinets d'experts locaux, régionaux et internationaux en vue d'accompagner les promoteurs de projets dans la restructuration ou finalisation de leurs plans d'affaires et aussi dans les procédures d'accès aux financements auprès des banques, des intermédiaires non bancaires, des sociétés de crédit-bail, ainsi que des fonds d'investissements.

C'est le lieu ici, de réitérer nos vifs remerciements à tous les acteurs en particulier, l'Union Européenne pour son engagement sans précédent au côté du gouvernement et du peuple togolais, aux

partenaires du secteur privé togolais pour leur détermination à relever le défi, celui de couvrir les besoins de financement du PND à hauteur de 65% et enfin aux médias dont la mobilisation a permis non seulement d'atteindre les objectifs fixés par le Forum, mais également la poursuite de la promotion du pays.

Avec le COVID 19, le Togo, comme tous les pays, est confronté à de nouveaux défis.

C'est le moment de trouver un juste équilibre entre l'investissement direct étranger et l'investissement domestique pour construire la résilience et promouvoir la croissance et le développement - un développement soutenu, durable, inclusif, et équilibré. Sous le lea-

dership de M. le Président, le gouvernement travaille en permanence à reformer l'économie et les institutions en vue de dynamiser le secteur privé togolais pour la création des emplois décents ; l'amélioration de la productivité et la compétitivité. L'assistance technique de la Délégation de l'Union Européenne pour accompagner une centaine de projets togolais est cruciale et aura des retombées positives dans bien d'autres domaines et secteurs de notre économie. L'engagement du secteur privé est plus que jamais indispensable pour relever les défis. Le Premier Forum Economique TOGO-UE a ainsi construit une base solide pour relancer une nouvelle phase de développement assurée par le secteur privé.

A Kara, Niamtougou, Baga, Défalé, Kanté, Kémériida, Bassar et Guérin-Kouka

De nouveaux réservoirs modulaires mis en service pour offrir de l'eau potable

La société togolaise des eaux (TdE) a entrepris, début 2020, un ambitieux programme de construction et de mise en service de nouveaux réservoirs modulaires dans huit (8) localités du pays que sont Kara, Niamtougou, Baga, Défalé, Kanté, Kémériida, Bassar et Guérin-Kouka. L'idée est d'améliorer qualitativement la desserte en eau potable, de rendre l'eau disponible, d'éviter les pénuries d'eau et de couvrir les besoins des populations bénéficiaires de la région de la Kara. La réception et la mise en service des nouveaux ouvrages a eu lieu les 12 et 13 juin 2020 par les directeurs généraux de la TdE, Yawanke Wake Gbati, et de la société de

patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU), Koumayi Assoutom. Initialement prévu pour fin mars et début avril 2020, le délai de livraison a été différé à cause de l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie du coronavirus (Covid-19) et la mesure de bouclage de certaines villes qui a limité le déplacement des populations.

Le projet, estimé à environ un milliard de francs Cfa, a été exécuté en cinq (5) phases par trois (3) entreprises togolaises à savoir GED INTERNATIONAL et LES PRODIGES sous le contrôle et la supervision du Cabinet AZ CONSULT. Le travail a consisté en la construction

des réservoirs montés sur des supports en béton armé, avec des hauteurs comprises entre 12 et 15 mètres, ou posés à même le sol avec une capacité de stockage comprise entre 50 et 300 mètres cubes ; de l'équipement hydraulique des réservoirs ; de la construction des cabines techniques ; de l'équipement des forages ; de la pause du réseau de raccordement hydraulique ; et du raccordement réseau électrique.

A noter qu'un projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Kara est prévu à partir de la mobilisation de l'eau de la rivière Sara à Bafilo. Ce projet sera réalisé à travers le partenariat avec les Fonds koweïtiens



pour apporter une solution durable au problème d'approvisionnement en eau potable de la ville de Kara et de ses environs.

Nouveau coronavirus, situation sociopolitique, violences et assassinats

Les Evêques du Togo en parlent encore

Bien que consacrée essentiellement aux trois grands séminaires du pays, la deuxième session ordinaire de l'année de la Conférence des Evêques du Togo, tenue du 16 au 19 juin 2020 à Lomé, a encore fait parler les sommités nationales de l'église catholique. Et comme à chaque occasion, ceux qui veulent les critiquer l'ont fait, préférant y voir une prise de position plus politique qu'ecclésiastique. Pendant que d'autres applaudissent. C'est à l'image du Christ qui n'est toujours pas un sujet d'unanimité. Lecture !!

La pandémie de la Covid-19. Au sujet de la crise sanitaire à laquelle le Togo, à l'instar des autres pays du monde, se trouve confronté, les Evêques exhortent les fidèles et tous les citoyens à observer rigoureusement les mesures de prévention préconisées, tout en plaidant en faveur de la réouverture progressive des lieux de culte dans le strict respect des dispositions préventives. Ils rendent grâce au Seigneur d'avoir jusqu'ici épargné à notre pays les désastres effroyables redoutés. De même, ils remercient les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs pour leur gestion responsable de cette crise malgré la fermeture provisoire des lieux de culte. Ils exhortent le Gouvernement et les autorités sanitai-

res à poursuivre leurs efforts pour une maîtrise rapide de la pandémie. Enfin, les Evêques invitent chacun à continuer de prier pour que Dieu nous délivre de ce fléau, tout en posant des gestes de solidarité surtout à l'égard des couches sociales les plus affectées.

La situation sociopolitique. A propos de la situation sociopolitique, les Evêques ont observé, à regret, qu'à l'image des autres élections qu'a connues notre pays, celle de février 2020 a été marquée par de nombreuses irrégularités qui ont plongé le Togo dans un mouvement prévisible de contestations dès la proclamation des résultats. C'est le lieu de rappeler que, sans une sérieuse réforme du cadre électoral en vue d'élections libres, transparentes, crédibles et paisibles, la démocratie ne peut pas réellement fleurir au Togo. De même, tant que la vie sociopolitique sera dominée par l'armée, que les pouvoirs législatif et judiciaire ne seront pas réellement indépendants, tant que la corruption et l'impunité continueront de prospérer sur la terre de nos aïeux, les tensions ne pourront pas réellement s'apaiser. Par ailleurs, tant que le mensonge sera utilisé en particulier dans les médias et sur les réseaux sociaux comme stratégie

de déstabilisation des personnes et des institutions, tant que la ruse sera employée comme moyen de conquête et de conservation de pouvoir, enfin tant que la violence ne sera pas condamnée et enrayée, les auteurs et les commanditaires sanctionnés, les remous politiques seront inévitables dans notre pays.

Les violences et assassinats. Les Evêques sont vivement préoccupés et inquiets du climat d'insécurité qui règne actuellement dans notre pays, avec son cortège de morts, de veuves, d'orphelins et de misère. Les assassinats de ces derniers mois tirent la sonnette d'alarme sur la gravité de la situation. Aucune catégorie sociale ne semble être épargnée : depuis ce père de famille froidement abattu dans la nuit du 22 au 23 avril 2020 à Adakpamé, à deux pas de sa maison, jusqu'au Lieutenant-Colonel, Commandant de la Brigade d'Intervention Rapide (BIR), lâchement assassiné dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020, en passant par ce jeune laveur de voitures tué en plein jour, le 21 mai 2020, dans une rue de notre capitale à Avédji par des forces de sécurité et de défense, pour ne citer que ces derniers cas en date. Tous ces meurtres et autres formes de violences montrent qu'aucun Togo-

lais, quels que soient son rang et le lieu où il se trouve, n'est vraiment en sécurité. La situation est aggravée par le sentiment d'impunité dont bénéficient les auteurs de ces forfaits qui agissent parfois à visage découvert, et par des pressions psychologiques et morales parfois infligées aux parents et aux proches des victimes, ainsi que par des tentatives de corruption pour leur faire accepter l'inacceptable.

Les Evêques du Togo, profondément indignés, dénoncent et condamnent avec la plus grande fermeté cette façon cynique et opaque de procéder en jouant avec ce que l'homme a de plus sacré : la vie. Ils appellent à la cessation immédiate et sans délai de ces crimes. Les Evêques demandent que les enquêtes diligentes aboutissent et que les auteurs et commanditaires soient arrêtés, jugés et punis conformément aux lois en vigueur. De tels crimes offensent gravement le Créateur et Maître de toute vie. Les Evêques expriment leur proximité et leur compassion aux victimes de toutes les formes de violence et d'injustice. Ils présentent leurs sincères et priantes condoléances aux personnes et aux familles éplorées. Que, par la miséricorde de Dieu, les âmes de tous les fils et filles du Togo violemment arrachés à notre affection reposent en paix !

En lien avec le Coronavirus

Après l'échelle préfectorale jusqu'ici considérée

Le programme Novissi sera désormais cantonal si...

Late Pater

Suite à l'annonce, le 8 juin 2020, de la levée complète du couvre-feu dans les préfectures qui avaient connu des forts taux de cas confirmés et du bouclage des villes, le Gouvernement vient d'annoncer une revue du Programme de Revenu Universel de Solidarité dénommé NOVISSI, pour mieux l'adapter à la stratégie nationale de riposte. A un moment où les critiques se multiplient sur la suspension dudit programme. On parle d'une nouvelle orientation. Selon un communiqué officiel, publié le 17 juin 2020, la stabilisation de la situation sanitaire a induit l'actualisation de la stratégie de riposte du Togo. «*Désormais, les mesures strictes de riposte comme le couvre-feu ne s'appliqueront plus à l'échelle préfectorale mais cantonale. Ainsi, le couvre-feu sera désormais systématiquement mis en place dans les cantons où de forts*

taux de contaminations seront constatés. Fidèle à sa volonté de venir en aide aux populations les plus vulnérables dans ces moments difficiles, le Gouvernement accompagnera les personnes éligibles dans ces cantons grâce au programme Novissi», précise le texte.

Le Gouvernement invite donc les populations à continuer à s'inscrire au programme en composant le *855# afin d'en bénéficier si jamais leur canton devrait être soumis au couvre-feu. Seules les personnes déjà inscrites pourront donc être bénéficiaires à ce moment.

En rappel, pour soutenir les Togolais dont les sources de revenus auraient été affectées par la mise en place du couvre-feu, le président Faure Gnassingbé a initié le Programme Novissi. Il s'agit d'un programme de transferts monétaires qui vise à octroyer, via mobile money aux personnes et

familles les plus vulnérables, des aides financières bimensuelles. Conformément à la stratégie de riposte du Togo, le programme a été systématiquement activé dans les préfectures soumises au couvre-feu. C'est ainsi que Novissi a d'abord été activé pour les populations des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé avant d'être étendu, par la suite, à la préfecture de Tchadoudjo à partir de début mai 2020. En deux mois, un montant total de 11 362 973 000 francs Cfa a été distribué à 567 002 personnes éligibles dans le Grand Lomé (préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe) et dans la préfecture de Tchadoudjo sur les 1 379 833 inscrits. Les bénéficiaires sont à 65,37% des femmes et à 34,63% des hommes. Le trio de tête des métiers des bénéficiaires est composé de revendeur (se) à 40,29%, couturier(e) à 16,28% et de ménagères à 12,44%.

Lutte contre la Covid-19

LES PREFECTURES DRESSENT LEUR PREMIER BILAN

Les cadres du Grand Bassar toujours aux aguets

Eric J.

Cela peut ressembler à une interpellation du chef, mais il s'agit surtout et avant tout d'un compte-rendu exhaustif des dispositions prises par chaque communauté de toutes les préfectures par rapport à la propagation du coronavirus dans notre pays. En réalité, ce sont les cadres de chacune de nos préfectures rassemblés au sein d'associations ou de regroupements ayant contribué à l'effort de riposte nationale anti-Covid-19 qui ont dressé le bilan à mi-parcours destiné aux autorités. Allons voir du côté du Grand Bassar !

Les dernières mesures de levée de certaines mesures de contraintes notamment le couvre-feu et le blocage de certaines villes et de la circulation entre les préfectures a contenté tous les Togolais. Ils peuvent désormais aller et venir sur toute l'étendue du territoire. Car, depuis l'annonce du 1er cas positif le 6 Mars 2020, au niveau national, des mesures ont été prises dès la mi-mars (suspension des vols en provenance de certains pays infectés ou à risque, isolement de personnes rentrant au pays, interdiction de rassemblement de 100 personnes à compter du 19 mars, etc.) pour juguler la crise. Ces mesures ont été durcies par d'autres mesures, notamment la création en début avril, d'une force spéciale mixte anti-pandémie pour veiller au respect strict desdites mesures.

Pour les populations du Togo et surtout pour celles de Bassar, la situation devenait plus compliquée en plus de l'inquiétude suscitée par les cas de contamination qui s'élevaient au jour le jour. Dans la préfecture de Bassar, prenant la mesure de la chose, en concertation avec la Commission Locale de Gestion de la Riposte (CLGR), les cadres du milieu ont pris le devant pour permettre à leur population de traverser sans trop de dégâts, cette période d'incertitude qui pointait son nez. "Il s'agit d'un travail ardu, beaucoup de gens restent

réfractaires à l'observation desdites règles, pire, certains ne croyant même pas à l'existence du mal qui rode tout autour", se rappelle un des acteurs.

Les élus locaux dont la députée Abira Bonfoh et son homologue Koffi Kpal, les cadres de l'administration à l'instar de l'inspecteur Naooussou

en plus de celles initiées par le gouvernement, ont permis aux populations des 10 cantons de la localité, entre autres celui de la ville de Bassar, de Kabou, de Baghan, de Kabou Sara, de Dimoro et tous les villages de la préfecture de Bassar de "négocier" ce moment de crise du Covid.



Des cadres de la Préfecture de Bassar au cours d'une retrouvaille (archives)

PEBOU, du SG Hatim TCHABORE, Mme Bossa MAKAGNI et M. Kissao TCHOUROU, les chefs traditionnels, des anciens ministres comme Ninsao GNOFAM et chefs de services ainsi que de certaines personnes ressources avec une forte implication de Mme la ministre TIGNOKPA se sont engagés sans compter pour être aux côtés des populations les plus vulnérables. Un montant d'un peu plus de 30 millions de FCFA a été mobilisé par ces fils et filles du grand Bassar au nombre desquels de bonnes volontés, des associations de tous ordres, des sages... pour des achats de vivres, notamment des centaines de sacs de riz, des centaines de cartons de pâtes alimentaires, des sacs de maïs, des cartons d'huile et de tomates, des paquets de sucre, de sel de cuisine, et de non vivres, à savoir prioritairement des dizaines de milliers de masques de protection, de milliers de boîtes de gels hydro-alcooliques, des centaines de dispositifs de lave-mains, des savons liquides et de toilette, des thermomètres infra-rouge, des gants, des sacs de détergent et bien d'autres. Il est à noter que des sommes en espèces ont été aussi octroyées aux personnes vulnérables. Toutes ces actions,

Il faut souligner, que dans sa lutte, Bassar aura mieux résisté aux assauts de la COVID-19 jusqu'à la date du 14 mai 2020 où elle va malheureusement enregistrer son premier cas d'infecté. L'hôtel Kyriad réquisitionné par le CLGR et qui a connu un pic d'une soixantaine de personnes suspectes confinées, n'a révélé jusqu'ici aucun cas positif. Le 29 mai 2020, le malade de COVID-19 est déclaré guéri suivant le protocole, après que les résultats de ses deux derniers tests soient revenus négatifs. Il sera ainsi libéré de l'hôpital le même jour. Le 1er juin 2020, toutes les personnes encore en quarantaine à l'hôtel Kyriad sont libérées, leurs tests au COVID-19 s'étant révélés négatifs.

Le 06 juin 2020, un nouveau cas suspect enregistré dans la préfecture de Bassar a été immédiatement placé en isolement et le premier prélèvement effectué en vue du test requis. On en était là.

Ceci engendrant cela, la jauge des actions permettra, assurément, de mieux s'armer pour parer à toute éventualité. Le tableau que présente aujourd'hui la pandémie indique bien que la nuit sera longue et nous devrons vivre avec le mal... encore pour longtemps.

Une réouverture des frontières terrestres et aériennes en trois phases dans la Cedeao

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19) et des actions pour la reprise, le comité ministériel de coordination des transports, de la logistique et du commerce de la Cedeao s'est réuni les 12 et 16 juin 2020. Il s'agit de discuter et de convenir d'une réponse régionale bien coordonnée pour l'ouverture de corridors de transport et de commerce transfrontaliers pour la circulation immédiate de fournitures et d'équipements médicaux humanitaires, de biens essentiels et de personnes dans la lutte contre la pandémie dans la région ; et l'ouverture progressive et coordonnée des frontières terrestres, aériennes et maritimes en vue d'accompagner le processus de relance des activités économiques transfrontalières. A l'occasion, les ministres des transports et du commerce ou leurs représentants ainsi que les ministres des affaires étrangères et de l'intégration régionale des États membres de la Cedeao ont fait observer que la mise en œuvre des allègements tarifaires sur les produits, biens et services essentiels devrait être appliquée de manière uniforme par tous les États membres ; qu'une disposition doit être incluse dans le projet de lignes directrices régionales, rendant obligatoire la nécessité de désinfecter tous les conteneurs arrivant dans les ports maritimes de la région conformément aux normes internationales ; que des procédures et mesures opérationnelles doivent être élaborées et appliquées pour protéger les travailleurs des

administrations chargées du contrôle des frontières en vue de l'ouverture programmée des frontières, etc.

A la fin, les ministres ont recommandé une ouverture des frontières terrestres et aériennes en trois phases. **Première phase** (ouverture interne) : une ouverture des aéroports domestiques et la levée des restrictions relatives au transport terrestre au sein des États membres de la Cedeao en fin juin 2020. **Deuxième phase** : une ouverture des frontières terrestres, aériennes et maritimes entre les États membres de la Cedeao en vue de permettre la libre circulation des biens et des personnes sur la base d'une application

stricte des lignes directrices proposées pour l'harmonisation et la facilitation du commerce et du transport transfrontaliers dans la région de la Cedeao **au plus tard à la première quinzaine du mois de juillet 2020 (15 juillet 2020). Troisième phase** : une ouverture des frontières aériennes et terrestres aux autres pays ne présentant pas de niveau très élevés de taux de contamination de la Covid-19 pour compter de la **deuxième quinzaine de juillet 2020 (31 juillet 2020 au plus tard)** ; cette ouverture sera fonction de l'évolution de la pandémie au sein des pays membres de la Cedeao et des autres pays et fera l'objet d'une évaluation périodique.

Sensibilisation des acteurs sur la fertilité des sols en temps de Covid-19

L'ITRA partage avec les bénéficiaires les résultats sur la cartographie des sols agricoles du Togo

Jean AFOLABI

Afin de permettre à l'ITRA – Institut togolais de recherche agronomique – de poursuivre les activités d'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, la Fondation OCP et l'UM6P – Université Mohammed V Polytechnique – ont soutenu les efforts de l'Institut dans la lutte contre le risque de propagation de cette pandémie en facilitant : la production de 10.000 litres de gel hydro alcooliques ; la fabrication de 20.000 masques ; l'acquisition de 200 kits de lavage de mains ; le soutien aux femmes dans la production de 3.500 boîtes de copeaux de savons. Au-delà de l'appui financier, l'UM6P a apporté son expertise à

l'ITRA pour pouvoir mieux protéger son personnel et partenaires, indique un communiqué signé le vendredi 19 juin par le directeur général de l'ITRA, Yao Lombo.

A cet effet, l'Institut projette dès aujourd'hui une caravane pour sensibiliser et informer la population de trois (3) régions du pays sur l'utilisation des résultats de la carte de fertilité des sols agricoles, tout en mettant à la disposition des populations vulnérables des gels hydro alcooliques, des masques, des kits de lavage des mains et autres équipements nécessaires à la lutte contre la pandémie. Les points de chute de ladite caravane se tiendront du 23 au 26 juin 2020, respectivement : à Lama-Tessi, dans la région Centrale, le 23 juin 2020 ; à Broukou, dans la Kara, le 25 juin ;

à Sadori, dans les Savanes, le 26 juin. L'accent est prévu autour des cartes de fertilité des sols agricoles du Togo, tout en accentuant la sensibilisation sur les gestes barrières.

Il est souligné que l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) a bénéficié de la Fondation OCP d'un appui technique et financier pour l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo. Démarrée en 2017 avec la phase pilote sur les sites des agropoles à travers les cinq (5) régions du pays, l'élaboration des cartes de fertilité a été étendue à toute la région des Savanes en 2018 avec l'appui de la FAO – Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation – et la Fondation OCP puis aux régions de la Kara et Centrale en 2018 et 2019 avec l'appui finan-

cier du Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) de la présidence de la République du Togo et de la Fondation OCP. Ce projet, pointe l'ITRA, a permis à ce jour de : échantillonner 1.995.500 hectares sur 3.592.800 hectares, soit 55,46% du territoire national togolais et d'analyser 1.560.600 hectares, soit 43,44% ; générer quatre (4) cartes thématiques de pH, de matière organique, de phosphore et de potassium pour la région des Savanes, et cinq (5) cartes thématiques (s'y ajoute la carte de salinité) pour la région de la Kara ; formuler des recommandations de fertilisation pour neuf (9) cultures (maïs, riz, sorgho, niébé, arachide, soja, sésame et cotonnier) et douze (12) cultures (s'y ajoutent anacardier, igname et manioc) respective-

ment pour la région des Savanes et de la Kara et ; mettre à disposition des producteurs et autres acteurs une plateforme digitale dénommée «FertTogo» (<https://www.fertitogo.tg>) de conseil en fertilisation des cultures.

Cette dernière, dénommée *Fertitogo*, est accessible sur tous les supports (ordinateurs, tablettes et smartphones) via le lien www.fertitogo.tg et permet directement aux producteurs de connaître le statut de leurs sols : «*Plus besoin aujourd'hui que le paysan sollicite l'ITRA pour que ses techniciens aillent sur son terrain, pour faire des prélèvements et ensuite venir faire les analyses*», explique l'un des responsables du projet.

(suite à la page 7)

FOOTBALL/PARAGUAY

Olimpia compte sur un retour d'Emmanuel Adebayor avant le 26 juin

Rentré au Togo depuis 3 mois en raison de la pandémie du coronavirus, l'attaquant Togolais d'Olimpia Emmanuel Adebayor devrait retrouver son club cette semaine, selon une information relayée par le site estadiodeportivo.com.

Hervé A.

Dans l'attente de la reprise du championnat paraguayen, les responsables du club Olimpia comptent faire revenir l'ex-joueur du Real Madrid cette semaine. Et le coût de l'opération devrait osciller entre 120 000 et 150 000 dollars, précise le site.

"Avant le 26, il doit arriver. Cela a été convenu, mais la question des vols est traitée par Olimpia, qui souhaite son retour. Le problème était que si le confinement était prolongé, il n'y avait aucun intérêt à son retour", a déclaré l'homme d'affaires Daniel Machado qui a participé à la signature d'Adebayor, qui confirme par ailleurs que l'ancien joueur d'Arsenal couvrira les frais de son voyage, en plus de consentir à une réduction de salaire.

Un jet privé devrait être mis à la

disposition du Togolais ainsi qu'une coordination entre des officiels aéroportuaires du Togo, de Madrid en Espagne, de Sao Paulo au Brésil et du Paraguay pour ce vol spécial du joueur dont le contrat se termine en décembre prochain.

La première ligue paraguayenne a été suspendue le 3 mars dernier en raison du coronavirus qui a occasionné à ce jour 13 décès dont 1300 contaminés dans le pays.

A l'issue de la huitième journée, Libertad occupait la première place du classement avec 19 points à quatre longueurs d'Olimpia, classé deuxième. Et suivant les prévisions de la fédération, la première ligue reprendra le 17 juillet 2020 avec la neuvième journée. Ce retour à la compétition se fera sans le public mais avec d'importantes mesures préventives mises en place par les autorités sanitaires.



COUPE DU MONDE 2022

Le Qatar avance malgré le coronavirus

Quatre-vingt pour cent des travaux à exécuter pour la Coupe du monde de football de la FIFA 2022 prévue au Qatar sont déjà achevés, à deux ans et demi du coup d'envoi de la compétition, a annoncé le directeur exécutif du comité d'organisation, Nasser Al Khater.

"Toutes les préparations du tournoi, y compris les projets de construction de stades et les autres infrastructures se déroulent conformément au calendrier prévu, malgré la crise actuelle (la pandémie de Covid-19)", a-t-il assuré dans une interview avec des médias.

"Les préparatifs de la Coupe du monde ont atteint un taux d'exécution de 80%, à plus de deux ans et demi du démarrage de la compétition", a précisé Nasser Al



Khater, soulignant que l'état d'avancement des travaux confirme la volonté du Qatar de les achever avant la compétition.

Lundi dernier, le comité d'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2022 a réceptionné le stade Education City, le troisième des stades prévus pour la compétition,

après celui du Khalifa International Stadium et du stade Al Wakra.

Les autorités du Qatar disent avoir dédié le stade Education City au personnel médical de leur pays et du monde entier prenant part à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Avant la fin de l'année en cours,

malgré la pandémie de coronavirus, deux autres stades seront livrés, selon Nasser Al Khater. Il s'agit du stade Al Rayyan et du stade House.

La capacité d'accueil du stade Education City, de 40.000 places actuellement, sera réduite de moitié, selon le directeur exécutif du comité d'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2022.

Il n'est pas exclu que cette infrastructure sportive soit mise à la disposition de la Fondation du Qatar, pour ses activités en faveur de l'éducation, de l'enseignement et de la science.

Pour la première fois, en 2022, la Coupe du monde de football sera organisée dans un pays du Moyen-Orient. Elle aura lieu du 21 novembre au 22 décembre.

World Athletics va aider 193 athlètes

World Athletics tient ses promesses. L'instance internationale va aider financièrement 193 athlètes de haut niveau, issus de 58 pays, dans le cadre d'un fonds d'aide d'urgence annoncé en avril dernier pour faire face aux effets de la pandémie de coronavirus. Chacun d'entre eux recevra la somme de 3 000 dollars.

Au total, World Athletics et la Fondation internationale de l'athlétisme, associées dans cette opération, vont allouer près de 600 000 dollars aux athlètes du circuit mondial les plus affectés par la suspension des compétitions. Les deux instances ont reçu 261 dossiers de demande d'aide à la date limite du 31 mai. Elles en ont conservé 193. Pour être éligibles, les postulants devaient répondre à des critères de niveau sportif et justifier un statut financier rendu précaire par les annulations de compétitions depuis le mois de mars dernier.

Les athlètes classés dans les six premiers du classement mondial, ceux qui ont terminé l'an passé dans les six premiers d'une épreuve de marche estampillée Gold Label, ou encore ceux ayant remporté plus de 6 000 dollars en 2019 sur le circuit de la Ligue de Diamant, n'étaient pas éligibles à recevoir cette aide.

Le ministère russe des Sports hausse le ton

La tension monte entre la Russie et World Athletics. A moins de deux semaines de l'échéance du 1er juillet fixée par l'instance internationale à la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) pour s'acquitter de la première moitié de son amende de 10 millions de dollars, le ministère russe des Sports s'invite dans le débat.

Il estime que les athlètes russes devraient être autorisés à participer sous couvert de neutralité aux compétitions internationales, même si la RusAF ne paye pas son amende dans les temps. Selon le ministère, la suspension du processus de délivrance d'un statut de neutralité aux athlètes russes est "illégal". Elle pourrait même être considérée comme une "double peine", un principe condamné par les textes de loi.

Pour rappel, la RusAF n'a toujours pas payé l'amende imposée par World Athletics. L'un de ses dirigeants a expliqué la semaine passée que la fédération russe ne disposait tout simplement pas d'une telle somme actuellement.

Carlo Ancelotti poursuivi pour fraude fiscale

Le parquet espagnol a annoncé lundi avoir entamé des poursuites contre Carlo Ancelotti, accusé d'avoir dissimulé au fisc une partie de ses revenus, pour un total d'environ un million d'euros. "Le parquet porte plainte contre Carlo Ancelotti pour une fraude fiscale d'un million d'euros", a-t-il annoncé dans un communiqué.

La plainte porte sur "deux possibles délits contre le Trésor public relatifs à l'impôt sur le revenu des exercices fiscaux de 2014 et 2015", durant lesquels l'ancien coach du Real Madrid n'aurait pas déclaré "un total de 1,062 million d'euros", précise le communiqué. Un juge devra ensuite accepter de se saisir de l'affaire et éventuellement convoquer le technicien.

Selon le parquet, Ancelotti aurait bien déclaré ses salaires perçus de la part du Real Madrid en 2014 et 2015 mais pas "les revenus correspondants à l'exploitation de ses droits à l'image, ainsi que ceux dérivés de sa relation avec le club sportif madrilène ou ceux perçus comme conséquence de contrats avec d'autres marques".

Selon le procureur, Ancelotti a agi ainsi "avec l'intention d'échapper de manière injustifiée à ses obligations envers le Trésor public". L'entraîneur est accusé de s'être appuyé sur un "réseau complexe de sociétés écran" afin de cacher l'identité du bénéficiaire réel de ces revenus au fisc espagnol.

BASKETBALL/SENEGAL

Makhtar Ndiaye nommé Manager Général de l'équipe nationale du Sénégal

L'ancien capitaine des Lions du Sénégal et actuel "Scout" des New York Knicks, Makhtar Ndiaye, est nommé au poste de manager général de l'équipe nationale masculine sénégalaise de basket.

Attendu depuis quelques temps, le poste de manager général des Lions du Sénégal a finalement été confié à l'ancien capitaine de l'équipe nationale masculine, Makhtar Ndiaye. L'information a été donnée par le président de la Fédération sénégalaise de basket, Babacar Ndiaye, invité lundi dernier de

l'émission "Sport à la une" de la Tfm. "Makhtar Ndiaye a été nommé au poste de manager général des Garçons et Malèye Ndiaye comme adjoint", a révélé le président de la Fédération sénégalaise de basket.

Un poste occupé dans un premier temps par Boniface Ndong, après la nomination de Porfirio de Fisac sur le banc. L'indisponibilité du technicien espagnol obligera la Direction technique nationale (DTN) à se réorganiser pour finalement confier les rênes de l'équipe à "Bon" qui avait occupé le poste de mana-



ger général de la Tanière en 2014.

Très proche du sélectionneur, Makhtar Ndiaye semble avoir le profil idéal pour occuper le poste. Premier Sénégalais à jouer en NBA, ancien intérieur de North Carolina, l'ancien agent de joueurs est depuis plus de trois ans un "Scout" pour les New York Knicks. Un poste exigeant qui n'est pas trop loin de celui qu'il occupe actuellement au sein de cette franchise de la NBA.

Chez les Lionnes, l'ancienne internationale Astou Ndiaye est

nommée manager générale en janvier dernier. Le DTN Moustapha Gaye s'était expliqué sur ce nouveau poste au sein du staff des Filles : "Puisque l'entraîneur que je suis a aussi des tâches administratives, nous avons créé un poste de manager. Il est confié à Astou Ndiaye qui va nous aider dans la coordination des activités de l'équipe féminine. Je pense que c'est la seule femme sénégalaise à être championne WNBA. Plusieurs fois championne d'Afrique, elle a un background, un carnet d'adresses..."

Pour une clôture du Projet attendu à juin 2020

Bilan de fin de parcours du PASA

Jean AFOLABI

Au cours de cette semaine, du 22 au 25 juin, le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) sera passé au crible par une mission conjointe de la Banque mondiale et le gouvernement togolais. Alors que le Projet est officiellement attendu pour boucler ce mois de juin 2020, cette 14^{ème} mission a pour finalité de faire le bilan des progrès réalisés depuis une année : faire le suivi de la mise en œuvre des principales composantes du financement additionnel du PASA. Et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités.

Lancé depuis 2012, le PASA a connu deux phases d'exécutions : la première dénommée «phase ini-

tiale» a couvert la période de 2011-2017. Qui a permis d'engranger d'importants résultats positifs qui ont débouché sur une seconde phase appelée «la phase additionnelle», de 20 millions de dollars, pour la période de 2017-2020, indique le confrère de Savoir News. Et de préciser l'objectif principal du projet, qui est de réhabiliter et de renforcer des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo.

Objectif du Projet

D'une façon générale le PASA vise à réhabiliter et renforcer les capacités productives des bénéficiaires dans les filières vivrières et

d'exportations sélectionnées, et à favoriser un environnement institutionnel favorable au développement du secteur agricole. Le financement additionnel en cours de mise en œuvre va renforcer les interventions du projet initial et accroître l'impact et la durabilité des actions auprès des bénéficiaires.

Le Projet, dans son financement additionnel, inclut les composantes suivantes : Promotion des cultures sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo.

Résultats attendus à la fin du Projet

Concernant les cultures vivrières :



res : augmentation du volume de riz transformé et du maïs warran-tée ; création de 20 entreprises des services et organisations paysannes (ESOP) ; participation de 20

organisations paysannes au programme de warrantage ; financement de 135 micro-projets à travers des fonds compétitifs et des fonds à frais partagés.

Concernant les cultures d'exportation : (i) augmentation de la production de café et de cacao qui passera de 13 000 à 18 000 tonnes (pour le café), et de 6 000 à 11 000 tonnes (pour le cacao) ; (ii) les terres régénérées pour les cultures de café atteindront 40 000 ha, et 22 000 ha pour les cultures de cacao.

En termes de production animale et halieutique : l'effectif des petits ruminants passera de 70 000 à 87 000 têtes, et 3,666 millions de vaccinations et déparasitages auront été effectués ; 3 679 éleveurs auront reçu des géniteurs améliorés et construit des bergeries traditionnelles améliorées ; l'effectif des volailles passera de 60 000 à 250 000 têtes, et 16,224 millions de vaccinations et

déparasitages auront été effectués ; 3 800 éleveurs auront reçu des géniteurs améliorés et construit des poulaillers traditionnels améliorés ; 7 500 tonnes de poissons auront été produites et 280 fermes piscicoles modernes auront été soutenues.

Renforcement des capacités du MAEP : en termes de ressources humaines, matérielles et en infrastructures pour un meilleur suivi et une meilleure coordination des interventions dans le secteur.

Mais, en termes de réalisations, on indique officiellement plus de 150. 000 agriculteurs, 80. 000 éleveurs, 4.700 pêcheurs, 33 000 acteurs de sous-projets innovants et 26 000 acteurs dans le volet nutrition ont été impactés. Par ailleurs, ajoute le confrère de Global Actu, le PASA a impulsé un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers son modèle de financement dénommé le fond compétitif. Ce fonds a propulsé plusieurs initiatives privées au rang de d'entrepreneuriat.

Également, les filières riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas ont été revalorisées grâce au modèle novateur de mise en marché à l'instar des Entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), promues par le PASA. En ajout, le PASA a priorisé dans ses activités, les questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen.

Renforcement de matériels d'intervention / Appui de la Francs

La gendarmerie nationale pourvue pour des missions à haut risque

Jean AFOLABI

Le directeur général de la gendarmerie nationale (GN), colonel Yotroféi Massina, a réceptionné mercredi 17 juin à Lomé dix-neuf (19) casques de protection à visières pare-balles balistiques classe IIIA, don de la coopération française, destinés à l'Unité spéciale d'intervention de la Gendarmerie (USIG), chargée d'accomplir des missions spécifiques à haut risque notamment des opérations antiterroristes, des cas de prise d'otages, la gestion des crises extrêmes et la lutte contre le grand

banditisme. L'unité a également bénéficié d'un ordinateur de bureau et d'un vidéo projecteur pour le renforcement de ses équipements. «Le directeur général de la gendarmerie a chaleureusement remercié la coopération française pour son appui continu et invité l'unité bénéficiaire à en faire bon usage», indique un communiqué de la cellule de communication de la GN.

Cette dotation complète celles effectuées les années précédentes par la coopération française en matériel de protection comme les boucliers balistiques ou les gilets



pare-balles lourds. Elle permettra, d'après la coopération française, «aux militaires de l'USIG d'effectuer leurs interventions en toute sécurité. Cette action de coopération s'inscrit dans un projet global d'appui au renforcement des capacités des unités de la gendarmerie togolaise, l'USIG ayant éga-

lement participé ces trois dernières années à des actions de formation dans le domaine des techniques spécialisées d'intervention anti-terroristes, avec organisation d'exercices de simulation».

Le vidéo projecteur est destiné au nouveau centre opérationnel de la gendarmerie nationale togolaise, et complète également les dotations précédentes effectuées par la coopération en matériel informatique. Il permettra, notamment la projection de cartographies de très haute précision, afin de planifier efficacement les opérations des unités sur le terrain.



TCE

2020

GAGNES JUSQU'À

10 MILLIONS

AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY




**NUMERO DE TIRAGE SITUÉ
DANS LA ZONE DE GRATTAGE**

Jouez petit et Gagnez gros !




Le travail des enfants

Uniquement un problème de pauvreté

Etonam Sossou

Komi, 15 ans, a quitté l'école il y a deux ans sans terminer le cycle du primaire. Dans un garage de Lomé, il s'échine tout seul depuis des heures à démonter le siège d'une vieille bagnole. «Je n'ai pas de salaire, mais quand le client paye le patron pour un travail que j'ai fait, ce dernier me donne quelque chose pour manger. Originaire d'Atakpamé, Fafa, 21 ans, se souvient encore du jour où une entre-metteuse de son village est venue la chercher pour la placer à Lomé. Elle n'avait alors que 14 ans : «Mes parents ont dit que j'étais désormais sa fille et qu'elle devait tout faire pour que je devienne quelqu'un de

bien». Chez sa «tutrice», Fafa faisait le ménage, préparait et vendait du bouillon et allait souvent travailler chez les enfants mariés de sa patronne «sans être payée». Grondée, insultée, battue, et frappée par ces derniers un jour qu'il manquait 200 Fcfa dans la recette des ventes de bouillon, elle a fini par partir. D'autres filles reçoivent environ 10.000Fcfa. «La femme qui m'a amenée à Lomé avait promis de me payer 15 000 Fcfa, mais elle ne me donnait que 5 000 Fcfa et gardait le reste», regrette Liliane, 17 ans, venue il y a 3 ans d'un village du Nord-Ouest de Notsé. «Ce qui m'énervait le plus, c'est quand les enfants m'envoyaient faire leurs commissions, même quand je voulais me repo-

ser». Après deux ans d'exploitation, elle a été renvoyée. «Mon plus grand regret, lâche-t-elle, c'est de n'avoir pas pu continuer l'école». Aujourd'hui, elle est trop âgée pour être acceptée dans une école publique. Pourtant, Pauline, entre-metteuse, est plutôt fière de son travail : «Les quinze filles de mon village que j'ai recrutées et placées dans des familles ont toutes réussi. Elles ont appris un métier ou trouvé un mari». Dans ces transactions, Pauline se présente comme (presque) totalement désintéressée... «C'est gratuit, mais ceux qui ont besoin d'une fille de ménage me remettent souvent l'argent du transport pour moi et pour elle. Certains, satisfaits du travail de la fille, me donnent un peu d'argent

en remerciement». Pour convaincre les familles et les enfants, Pauline avance des arguments du genre «si elles se comportent bien, elles trouveront facilement un mari ou un travail bien payé».

La pauvreté des parents

Les parents se soucient de l'avenir de leurs enfants. Ils les livrent à l'exploitation parce que, souvent, ils espèrent assurer leur avenir. Seulement, on aboutit à une relation d'exploitation qui se masque derrière un rapport de parenté fictive ou biologique, ou derrière un rapport de protection.

Souvent fonctionnaires, ceux qui les emploient savent pourtant qu'ils sont en infraction par rapport au Code du travail. «Je lui paie 5.000 par mois, car elle m'a demandé de travailler gratuitement et de la mettre en apprentissage en retour», avoue une enseignante qui a engagé une fillette de 12 ans. L'enfant a abandonné l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans les milieux ruraux, bon nombre d'enfants cessent aujourd'hui d'être sco-

larisés. Ils trouvent facilement à s'embaucher comme personnel de maison parce qu'ils demandent peu en échange. La plupart d'entre eux travaillent uniquement pour être nourris tandis que d'autres perçoivent une somme d'argent souvent dérisoire. Un enseignant qui emploie une jeune domestique de 11 ans estime que ce système est une compensation. «Un fonctionnaire n'est pas suffisamment payé. C'est une chance pour lui de pouvoir engager un travailleur moins cher», explique-t-il. Il ajoute que ces enfants échappent ainsi à la famine. Un employé administratif partage cet avis. Pour lui, ces jeunes employés et leurs patrons sont en parfaite collaboration même si ces derniers savent qu'ils exploitent ces mineurs. «Moi aussi j'ai à mon service dans ma ferme un jeune garçon de 13 ans. Il garde mes vaches. Ce sont ses parents qui me l'ont demandé, car ils étaient démunis. Je le verse un salaire mensuel de 5.000Fcfa tout en sachant que c'est insuffisant. Mais je lui ai sauvé la vie !», se vante-t-il.

Les enfants qui cessent de fréquenter l'école le font souvent à l'initiative de leurs parents qui ne sont plus capables de les nourrir. «Quand la fin du mois approche, la famille se réjouit. Ma fille ne va plus à l'école, mais avec ce qu'elle gagne je peux acheter au moins 2 kg de riz», confie Mamanvi Djany, 40 ans, venue toucher le salaire de sa fille, domestique à 13 ans. L'enfant gagne 10.000 par mois.

Certains enfants décident seuls de stopper leur scolarité. Dovi a abandonné l'école à l'insu de sa tutrice. Cette orpheline de 14 ans ne pouvait plus supporter la pauvreté dans laquelle elle vivait. «Je somnolais en classe à cause de la faim. Passer une journée sans manger était monnaie courante. Ma maîtresse me punissait tout le temps et je ne pouvais pas lui parler de ma situation, car je risquais d'être la risée de mes camarades de classe», explique-t-elle. C'est pourquoi elle a choisi de travailler comme domestique, même si elle a bien conscience d'être exploitée.

Réouverture prochaine des frontières / Et transports aériens

L'UE détermine ses destinations extérieures à compter du 1^{er} juillet

L'Union européenne (UE), qui rouvrira progressivement ses frontières extérieures à partir du 1^{er} juillet, va publier cette semaine une première liste d'une cinquantaine de pays hors-UE avec lesquels les liaisons aériennes seront permises. «On va finaliser cela en milieu de semaine prochaine», a déclaré vendredi le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, sur France 2, en évoquant un «travail très intense» et «coordonné» entre Européens. «L'idée, c'est d'avoir peut-être une première liste d'une cinquantaine de pays qui ont maîtrisé

l'épidémie et pour lesquels on ne met pas en jeu la sécurité sanitaire des Français, des Européens», a-t-il ajouté.

Cette liste sera établie à partir de «données très objectives épidémiologiques comme le taux d'incidence» (nombre de nouveaux cas pour 100.000 habitants) et réactualisée «tous les quinze jours», a indiqué Jean-Baptiste Lemoine. Si le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères n'a pas précisé quels seront les pays autorisés, il a laissé entendre en revanche que les voyages vers et en provenance de l'Amérique Latine,

où l'épidémie est particulièrement forte en ce moment, seront toujours interdits, indique Air Journal.

Par ailleurs, le gouvernement britannique devrait annoncer le 29 juin prochain que des accords ont été trouvés avec un petit nombre de pays pour ouvrir des «couloirs aériens» afin d'éviter aux citoyens de ces pays une mise en quarantaine à leur arrivée sur le sol britannique. Selon le journal le Daily Telegraph, la France, l'Espagne, la Grèce et le Portugal feront partie des pays bénéficiant de ces «couloirs aériens».

Sensibilisation des acteurs sur la fertilité des sols en temps de Covid-19

L'ITRA partage avec les bénéficiaires les résultats sur la cartographie des sols agricoles du Togo

(suite de la page 4)

Ce projet de cartographie des sols agricoles se poursuit et est à l'étape des régions Centrale, des Plateaux et Maritime. Aussi, l'ITRA et ses partenaires envisagent-ils partager ses premiers résultats

avec les premiers bénéficiaires que sont les producteurs agricoles et surtout de les initier à l'utilisation de la plateforme FertiTogo. Une période de partage prévue qui coïncide, malheureusement, avec l'avènement de la Covid-19.

Le projet se donne l'horizon fin 2020, pour venir à bout de tout le territoire national. Dans le cadre de l'élaboration des cartes de fertilité du pays, la Fondation OCP a mis à la disposition de l'ITRA les équipements nécessaires à son laboratoire d'analyse des sols basé à Lomé, ainsi qu'un laboratoire mobile et de son dispositif de prélèvement rapide pour couvrir les zones les moins accessibles pour le prélèvement des échantillons des sols. Les actions menées par la Fondation OCP au Togo ont également visé le renforcement des capacités scientifiques et techniques des cadres du ministère de l'Agriculture. Au total, ce sont ainsi 47 cadres togolais qui ont été formés par des experts de l'Université Mohamed VI Polytechnique (UM6P). Les modules de formation dispensés se sont articulés autour de la fertilisation raisonnée des cultures togolaises, des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) appliqués à la cartographie de leurs sols, des Systèmes de recommandation agronomique du pays et du contrôle de la qualité des engrais.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°587 de LOTO KADOO du 21 Mars 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 588^e tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, **LOME**, et d'**ANEHO** ont enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 50324, 60134 et 60022 basés à LOME, ont enregistré respectivement **un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 6.000.000F CFA.** A **ANEHO**, c'est un **gros lot de 4.500.000F CFA** qui a été recensé sur le point de vente **70423**. Dans les autres villes du pays, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de **1.000.000F CFA** qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à **LOME** au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°600 de LOTO KADOO du 19 Juin 2020

Numéro de base

25 67 54 36 82

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°143 DE LOTO Sam du 21 Mars 2020

Le tirage **N°144** du LOTO Sam a eu lieu Samedi 28 mars 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de **LOTO Sam**, ce sont de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de **moins de 1.000.000F CFA** qui ont été enregistrés dans la ville du pays.

Toutefois, **LOME**, la Capitale a recensé **deux lots de 1.000.000F CFA** remportés sur les points de vente **30424 et 70123**

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°156 de LOTO SAM du 20 Juin 2020

Numéro de base

83 14 74 58 40



LA FIBRE AU BOUT DES DOIGTS !

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 24 JUIN

AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA

Tapez vite *919*10*3#



Promo du 05 au 14 Juin Airfiber Mobile 60 Go
à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

McCANN